



Déblocage d'assurance vie

Par **Claudio59**, le **26/11/2019** à **19:18**

BonJour

Je suis tuteur de mon frère handicapé et nous avons eu un projet .acheter une maison adaptée pour lui et pour moi et ma femme et ma mère 85 ans

Compromis fait signature prévue le 14/11/19 le juge des tutelles a nommé un tuteur adhoc car conflit d'intérêt le problème est la banque et l'assurance n'arrête pas de reculer la date de déblocage d'argent sous prétexte que l'ordonnance n'est pas complète pourtant c'est noté "nous autorisons le tuteur adhoc à procéder à un rachat partiel à hauteur de la somme demandée sur le contrat souscrit au nom du majeur auprès de la banque "

Le jour de la signature rien Nada pas d'argent chez le notaire à part notre part

Help!!!Que pouvons nous faire?

Un probleme supplémentaire est que moi et ma femme sommes héberger et cela commence à être long

Merci par avance de vos conseils

Cordialement